Spectacle de clôture du camp de jour Magicoparc

Merci Kanouk !

Isabelle Schmadtke Pearse

Même si la soirée de fin de camp semble déjà loin dans notre mémoire puisqu'elle s'est tenue le 18 août dernier, le souvenir qu'elle a laissé est trop beau pour être passé sous silence. Dernier clin d'œil à l'été, la soirée de fin de camp cette année, a aussi été l'occasion de remercier et de dire au revoir à notre bien-aimée Kanouk qui se retire après 9 ans de réel dévouement auprès de nos jeunes.

C'est dans l'ambiance d'une grande fête de village que s'est tenu le traditionnel spectacle de fin d'été au camp de jour Magicoparc. Plusieurs parents et amis autant des campeurs que de moniteurs, ont profité de la belle température pour déguster les hots-dogs et blé d'Inde servi avant la représentation. Outre le fait que les adultes présents étaient tous réunis pour assister au spectacle préparé par les enfants, on sentait qu'ils prenaient un réel plaisir à retrouver leurs voisins et amis au cours de cette fête 'municipale' improvisée.

Le spectacle préparé avec amour et humour par nos enfants et leurs moniteurs, a su encore une fois nous charmer, nous faire rire et nous attendrir. La projection sous les étoiles de photos prise au cours de l'été durant les différentes activités, démontre aux parents à quel point leurs enfants sont chanceux de vivre un si bel été où la camaraderie et le plaisir sont présents. Comme à chaque année, les adieux de fin de soirée entre campeurs et moniteurs ont été touchants et pour certains larmoyants. Cette fois par contre, l'émotion vécue était encore plus forte puisque Kanouk qui depuis 9 ans s'est dévouée en tant que monitrice d'abord et coordonatrice ensuite, nous annonçait qu'elle passait le flambeau de coordo qu'elle a tenu avec brio, à un successeur.

Pour les enfants ainsi que pour leurs parents, Kanouk a toujours été synonyme de sourire, énergie, douceur et confiance. C'est une demoiselle extraordinaire, pleine d'idées qui a eu la capacité d'innover, d'assembler et motiver une équipe dynamique à chaque année, tout en conservant les fières traditions instaurées par ses prédécesseurs. Chose certaine, tous les enfants du camp ont une place très spéciale dans leur cœur pour elle. Un gros merci Kanouk.

Comme le veut la tradition du Magicoparc, l'équipe des moniteurs compose ou plutôt recompose une chanson qui deviendra le thème du camp au cours de l'été. Voici donc pour terminer, sur l'air de : « la rue Principale » celle de cette année.

Photos : Isabelle Schmadtke Pearse

Dans ma petite ville on était juste 3000
Pis le Magicoparc y prenait bien d'la place,
La folie, l'énergie, les sorties, les niaiseries…

Et les glissades du jeudi,
À chaque été j'ai l'goût d'y aller,
Y'a dont ben du monde à Ste-Anne-des Lacs,
Depuis qu'y on construit l'Magicoparc.

À chaque journée j'va y r'tourner encore plus pépé…
Pis les animateurs y vont passer un mauvais quart d'heure !
Magicoparc !!!

Si préparer des bons plats est une corvée…

Plus de soucis avec les sœurs Ste-Marie !

Carole Bouchard

Quand on regarde la composition des aliments préparés sur le marché de l'alimentation, on a de quoi s'interroger. La liste des ingrédients contient presque toujours des additifs et des colorants qui sont utilisés afin d'en améliorer la conservation, le goût et l'apparence. Les dangers ou les conséquences d'ingurgiter tous ces produits chimiques sont souvent méconnus ou mal connus ! Les sœurs Ste-Marie de Sainte-Anne-de-Lacs en ont eu assez de nourrir leur petite famille au hasard des inspirations des chimistes !

Il est possible de préparer des plats simples et goûteux avec le souci de choisir des ingrédients de qualité. Un souci qu'elles portent d'ailleurs avec humour. Car les sœurs Marceline et Annie-Claude ne sauraient cuisiner sans plaisir.

Photo : Michel Fortier

Avant d'apparaître au menu qu'elles nous présentent, leurs plats ont dû recevoir l'approbation de leurs premiers cobayes, leurs propres enfants. Les sœurs Ste-Marie offrent maintenant « **Les petits plaisirs sucrés salés** » aux gens de la communauté. Le menu comprend des pizzas, des tourtières, des potages, des gâteaux, muffins et biscuits, en somme des plats familiers que les enfants ne boudront pas. Préparés avec des ingrédients de qualité, ils devraient aussi contribuer à leur santé. Car après tout « la santé commence dans notre assiette ! »

Les nouvelles de l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs

Élie Laroche

Assemblée régulière du 11 septembre 2006

Parole au public

Monsieur Yves Bourgoin, un habitué des assemblées du conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs a interrogé le maire Claude Boyer sur la somme supplémentaire qui a été votée lors de la dernière assemblée pour combler le budget du Service de police de la Rivière-du-Nord.

Monsieur le maire lui rappelle que c'est une somme d'approximativement 22 000 $ qui a été votée pour combler le budget supplémentaire du service de police. Il insiste toutefois sur le fait que même avec cette somme supplémentaire, la municipalité économise près de 100 000 $ par année comparativement à ce que coûteraient les services de la Sûreté du Québec.

Intervenant immédiatement, le conseiller Simon Laroche est venu préciser que la somme votée le mois dernier fut plutôt de 87 000 $ et s'est dit d'avis que lorsque la convention collective des policiers sera réglée et signée, les coûts du service de police pourraient bien dépasser ceux qu'auraient entraînés l'utilisation des services de la Sûreté du Québec.

Taxes impayées

Dans un tout autre ordre d'idées, M. Bourgoin, a réclamé une rencontre en privé avec les membres du conseil municipal pour aborder le délicat sujet des taxes municipales impayées. Selon lui, le maire Boyer et des membres de sa famille ne paieraient pas toutes les taxes municipales dues à la municipalité par certains de leurs commerces. Il s'agirait, selon lui, de taxes d'ordures ménagères et recyclage qui n'auraient pas toutes été facturées.

Intervenant à son tour, le greffier M. Jean-François René a fait savoir que le dossier avait déjà été transmis à la MRC des Pays-des-haut pour vérification.

Quant à lui, le maire Boyer a déclaré qu'il s'acquitte des taxes qu'il reçoit.

Service des incendies

Une citoyenne a voulu en savoir plus sur la formation que reçoivent les pompiers volontaires à la municipalité.

Le conseiller Daniel Laroche devait informer le public que la formation des pompiers volontaires relève de la MRC des Pays-d'en-haut et que tous les nouveaux pompiers doivent obligatoirement suivre une formation.

Depuis un an, la municipalité a recruté plusieurs nouveaux pompiers afin de revamper son service des incendies.

Conflit d'intérêts

Mme Lavoie s'est à nouveau informée sur le dossier de possibles conflits d'intérêts du conseiller Daniel Laroche dans le dossier de l'embauche de nouveaux pompiers. Le conseiller Kevin Maguire a précisé que la Commission municipale du Québec avait émis un avis à ce sujet et qu'un juge devra prendre la décision finale dans cette affaire.

Achat d'un camion-citerne

Le conseil a mandaté le directeur-général pour demander des soumissions par invitation pour l'achat d'un camion-citerne qui servira aux pompiers lors d'incendie. Le camion-citerne acheté l'hiver dernier de la Ville de Mirabel n'ayant pas pu rencontrer les normes en matière de combat des incendies, la municipalité devra procéder à l'acquisition d'un autre camion. Le conseiller Kevin Maguire a fait savoir qu'il ne participera pas aux discussions sur ce sujet puisque un de ses amis est vendeur de camions incendies usagés et qu'il pourrait bien être invité à présenter des soumissions.